

# Relations gouvernementales

## *Déjeuner-causerie avec le premier ministre*

Le 7 mars dernier, des représentants de la NMMA ont eu le privilège d'assister à un déjeuner-causerie dans le cadre duquel le prix Newsmaker of the Year 2008, du Economic Club of Toronto, a été décerné à Stephen Harper, premier ministre du Canada.

C'est Ron Ellis, intronisé au Temple de la renommée du hockey, qui a remis le prix au premier ministre après l'interprétation de l'hymne national par Brian Melo, gagnant du concours Canadian Idol 2007.

M. Harper, qui s'adressait à un auditoire de près de 500 personnes, a souligné quelques-uns des faits saillants du récent budget de son gouvernement. Il a indiqué que, même si les États-Unis traversent des moments difficiles sur le plan économique et que leur situation aura des répercussions sur nous, l'économie du Canada est la meilleure parmi les pays du G8. Il a répété que toutes les coupures de taxes que le gouvernement a proposées vont aider les fabricants à rester en affaires au Canada, mais que ces manufacturiers doivent adopter des technologies plus évoluées qui exigent davantage de capitaux. Les réductions fiscales mises en places par le gouvernement représentent des économies de 60 milliards de dollars pour les familles et les entreprises canadiennes (TPS, impôts des entreprises et des particuliers). Ces réductions fiscales ont pour but de soutenir l'emploi, ce qui améliorera l'économie.

En 2007, le prix Newsmaker of the Year a été décerné à Arnold Schwarzenegger, gouverneur de la Californie. Le premier ministre a commencé son allocution en racontant l'histoire cocasse de sa première rencontre avec M. Schwarzenegger. Lors de la cérémonie d'intronisation du président du Mexique, à laquelle il assistait avec le président Bush et le gouverneur Schwarzenegger, une bagarre a éclaté parmi les délégués. M. Harper a raconté que le président Bush s'est alors penché vers le premier ministre et lui a dit : « Demandez à Arnie d'aller régler ça ».

## *Conseil consultatif maritime canadien (CCMC) – comité régional de l'Ontario*

Des représentants de NMMA Canada ont assisté à la réunion du comité régional de l'Ontario du CCMC qui s'est déroulée à St. Catharines, le 4 mars dernier. Dans le cadre de cette rencontre, des représentants de Transports Canada ont fait part aux participants des renseignements suivants, qui touchent l'industrie nautique. La *Loi 2007 sur la marine marchande du Canada*, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2007, vise à permettre des dispositions législatives assurant la sécurité du Transports maritime et de la navigation de plaisance ainsi que la protection du milieu marin. Elle s'applique à tous les bâtiments canadiens qui naviguent dans toutes les eaux et à tous les bâtiments qui naviguent dans les eaux canadiennes (les mers territoriales et toutes les eaux intérieures). La loi prévoit plusieurs changements au Règlement sur les petits bâtiments, qui entreront en vigueur au cours de l'année 2008. Voici en quoi ils consistent :

- **Avis de conformité** – La responsabilité de s’assurer qu’une embarcation porte un avis de conformité ne repose plus sur les épaules du propriétaire de l’embarcation. Toutefois, le propriétaire doit être en mesure de démontrer qu’il a fait des tentatives suffisantes pour obtenir un avis de conformité auprès du fabricant. Dorénavant, les fabricants devront émettre les avis de conformité. Ils disposeront d’un délai de grâce d’un an à partir de l’entrée en vigueur du nouveau règlement, ce qui veut dire que, pendant la première année d’application du règlement, Transports Canada continuera d’émettre des avis de conformité. Par contre, une fois ce délai écoulé, les fabricants, les manufacturiers et les importateurs devront élaborer leurs propres avis de conformité. Les fabricants pourront commencer à fonctionner selon le nouveau système dès que le nouveau règlement entrera en vigueur. Il n’est pas nécessaire qu’ils attendent la fin de la période de grâce s’ils sont prêts à se conformer au règlement tout de suite. On prévoit que la période de grâce se terminera au début de l’année 2010, mais le moment exact dépend du moment où les dispositions définitives du règlement seront annoncées et du moment où la loi sera promulguée.
- **Numéro d’identification de coque** (Identification du bâtiment) – Les propriétaires d’embarcations ne portant pas de NIC devront s’adresser au fabricant, au constructeur ou à l’importateur pour en obtenir un. S’ils sont incapables d’obtenir un NIC, ils doivent néanmoins démontrer qu’ils ont fait des tentatives suffisantes pour y arriver. Le NIC des embarcations importées ne provenant pas des États-Unis doit comprendre le code de pays international de deux lettres.
- **Élimination graduelle du programme des étiquettes de bâtiment hors série** – Cette politique touche toutes les embarcations de plaisance qui doivent, à l’heure actuelle, porter une étiquette de bâtiment hors série ainsi qu’un NIC conformément à la partie III du Règlement sur les petits bâtiments. Jusqu’ici, les propriétaires d’embarcations de plaisance devaient obtenir une étiquette de bâtiment hors série ainsi qu’un NIC pour toute embarcation de plaisance construite par un particulier ou lorsqu’aucune étiquette de capacité ou de conformité n’avait été apposée par le fabricant de l’embarcation ou encore lorsque des modifications, réparations ou autres avaient rendu ces étiquettes introuvables. La politique est entrée en vigueur le 22 octobre 2007 et elle sera abolie lorsque le nouveau Règlement sur les petits bâtiments entrera en vigueur (fin 2008).

### ***Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents - Ontario***

Le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents est une stratégie d’une valeur de 1,15 milliard de dollars étalés sur cinq ans visant à aider les entreprises innovatrices à se développer et à créer des emplois durables et bien rémunérés pour la main-d’œuvre d’aujourd’hui et la prochaine génération de travailleurs hautement spécialisés en Ontario.

Le monde a besoin de produits écologiques, de technologies efficaces, ainsi que de remèdes et de traitements de santé. L'Ontario possède des forces dans ces domaines, et le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents aidera à créer ces nouveaux emplois ici.

Le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents de l'Ontario accordera du financement à des entreprises qui fabriquent toutes sortes de produits, allant des pièces d'automobiles aux produits de santé de pointe et aux technologies d'effets spéciaux primées aux Oscars.

Le Fonds s'inspire de la [Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile](#), une initiative gouvernementale fructueuse qui a permis de réunir des nouveaux investissements de plus de 7 milliards de dollars et de maintenir des milliers d'emplois dans ce secteur.

Le Fonds pour les emplois dans les secteurs émergents appuiera des initiatives stratégiques dirigées par le secteur privé qui permettront d'atteindre un ou plusieurs des objectifs suivants :

- créer des emplois et obtenir de nouveaux investissements axés sur le savoir en Ontario;
- miser sur les forces qui permettront à l'Ontario de demeurer ou de devenir un chef de file mondial dans certains secteurs;
- appuyer la transformation d'entreprises ontariennes à forte valeur ajoutée grâce au développement et à l'expansion de leurs marchés internationaux et exportations;
- appuyer les partenariats public-privé qui renforceront la capacité d'innovation et de commercialisation de l'Ontario;
- appuyer le plan Ontario vert en contribuant à diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz carbonique;
- améliorer la réputation de l'Ontario en tant que province pouvant soutenir la concurrence mondiale et accueillir de grands investissements internationaux.

[Cliquez ici](#) pour obtenir plus de renseignements sur le Fonds.

### ***Trois grandes initiatives fédérales-provinciales***

Le premier ministre Stephen Harper et son homologue de l'Ontario Dalton McGuinty ont annoncé la semaine dernière trois grandes initiatives qui permettront de soutenir les programmes provinciaux destinés aux travailleurs et aux communautés durement touchés par la rapide appréciation du dollar canadien, le ralentissement économique aux États-Unis, la hausse des prix du pétrole et la concurrence intense des économies émergentes, ainsi que de soutenir le transport en commun et les services de police.

« Notre gouvernement prône un fédéralisme d'ouverture, soit une approche des relations fédérales-provinciales axée sur le respect des compétences et la collaboration et visant à produire des résultats concrets pour les Canadiens et les Canadiennes, a

déclaré le premier ministre Harper. Ces trois initiatives contribueront à renforcer la compétitivité de l'Ontario et à appuyer les efforts du gouvernement en investissant dans la main-d'œuvre et les communautés. Au cours des deux dernières années, nos gouvernements ont collaboré à divers projets qui ont permis d'aider concrètement les Ontariens et les Ontariennes. »

La Fiducie pour le développement communautaire servira à financer un plan triennal pour l'aide à la transition, la formation professionnelle et la création de nouveaux débouchés pour les travailleurs touchés par l'effondrement du marché américain du logement, la baisse du dollar américain, l'accroissement de la concurrence étrangère et d'autres obstacles que doivent désormais surmonter certains secteurs de l'économie ontarienne.

S'élevant à 358 millions de dollars, la part des crédits fiduciaires de l'Ontario servira à financer des programmes qui améliorent la productivité et la concurrence, le développement technologique ainsi que la formation des travailleurs et des collectivités touchés dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la production manufacturière (y compris le secteur automobile). Entre autres initiatives, mentionnons : de nouveaux centres de formation à jour pour les étudiants et les travailleurs au chômage qui ont besoin de se perfectionner.

## Membres

### *La fusion des différents bureaux de NMMA Canada est maintenant terminée*

Comme vous le savez, lors de l'assemblée générale annuelle 2008, les membres de l'ACMPN ont approuvé la recommandation faite par le conseil d'administration pour que les activités de l'ensemble des associations canadiennes soient dorénavant gérées par la NMMA Canada.

Dans le cadre de cette restructuration, le bureau d'Oakville a fermé ses portes le 28 mars dernier et a déménagé ses pénates dans les bureaux de Bolton de la NMMA Canada.

Merci de modifier vos dossiers et de prendre bonne note des nouvelles coordonnées des bureaux de la NMMA Canada. Veuillez noter que ces changements sont présentement en vigueur.

**Adresse postale :** 18 King Street East, Unit E9, Bolton, ON, L7E 1E8

**N° de téléphone principal :** 905.951.0009 | **N° de téléc. :** 905.951.0018

### Le personnel de l'association

Sara Anghel, vice-présidente, relations gouvernementales et affaires publiques

[Sara Anghel](#) | 905.951.4048

Robyn Connolly, directrice, services aux membres et communications  
[rconnolly@nmma.org](mailto:rconnolly@nmma.org) | 905.951.4047

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

### ***Possibilités de carrière dans l'industrie du nautisme de plaisance***

Y a-t-il des postes à combler au sein de votre entreprise? Les membres de la NMMA Canada peuvent maintenant afficher ces postes dans la section « [Possibilités de carrière](#) » du site Web de l'Association ou mettre un lien dans cette section menant vers les pages où les postes vacants sont affichés sur le site Web de leur propre entreprise.

Pour plus d'information, veuillez communiquer par courriel avec [Robyn Connolly](#) Vous pouvez aussi la joindre par téléphone en composant le 905-951-4047.

## **Nouvelles des membres de la NMMA Canada**

### ***Actualités de l'industrie nautique***

Votre entreprise diffuse-t-elle des nouvelles ou des communiqués de presse? Si oui, la NMMA Canada aimerait recevoir ces renseignements. Vous pouvez les faire parvenir par courriel à [rconnolly@nmma.org](mailto:rconnolly@nmma.org).

## **Dans la presse**

### ***Conseils écolos***

Le réchauffement de la planète vous préoccupe? Vous cherchez des moyens de réduire vos émissions de carbone? Étant donné que Sara Anghel, notre nouvelle vice-présidente, relations gouvernementales et affaires publiques, travaillait dans le secteur de l'énergie avant de se joindre à nous, elle a à cœur de nous sensibiliser aux changements climatiques en nous indiquant ce que nous pouvons faire pour changer les choses. L'article auquel vous accéderez en cliquant sur le lien ci-dessous présente une liste de 56 changements tout simples qui peuvent être apportés à notre vie quotidienne et qui commenceront dès maintenant à faire une énorme différence en ce qui a trait à nos émissions de carbone.

[Cliquez ici](#) pour accéder au texte complet de l'article (en anglais seulement).

### ***Les Canadiens dépensent davantage pour le tourisme***

Selon un article paru dans le *Globe and Mail*, les dépenses touristiques au pays ont augmenté de 1,4 % au dernier trimestre de 2007. Les dépenses attribuables aux Canadiens et celles effectuées par les étrangers en visite au Canada ont toutes deux connu une hausse.

Statistique Canada souligne que cette croissance trimestrielle a été la plus rapide de

l'année 2007, qui a vu les dépenses touristiques annuelles globales augmenter de 4,3 %. En outre, il s'agissait du 18<sup>e</sup> trimestre d'affilée à enregistrer une hausse de la demande touristique depuis le deuxième trimestre de 2003, trimestre au cours duquel l'industrie touristique avait été durement touchée par le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS).

En chiffres absolus, les dépenses touristiques ont atteint 70,6 milliards de dollars en 2007. Près de 4 \$ de dépenses sur 5, ou 77 %, sont attribuables aux Canadiens, ce qui représente une augmentation appréciable par rapport à la proportion de la fin des années 1990, qui était de 66 %.

## Événements commerciaux

### *Le congrès ABC se déroulera du 27 au 29 avril!*

La NMMA requiert votre présence à Washington (District de Columbia) du 27 au 29 avril prochain, une semaine plus tôt qu'à l'habitude, pour assister à **l'édition 2008 du congrès « Americian Boating »** (ABC).

Cet événement offre aux chefs de file de l'industrie une incontournable occasion de rencontrer les législateurs qui ont un impact direct sur la navigation de plaisance au siège du Congrès américain, le Capitole. Ce congrès annuel est le plus important rassemblement politique et législatif de l'industrie du nautisme. Il réunit chefs de file du nautisme de plaisance et fonctionnaires dans le cadre d'un forum ouvert qui leur permet de discuter de questions importantes liées aux politiques gouvernementales.

Le congrès ABC se déroulera du 27 au 29 avril, à l'hôtel Enfant Plaza, à Washington (District de Columbia).

Attention : le congrès a lieu une semaine plus tôt qu'à l'habitude cette année. Notez bien les nouvelles dates à votre agenda dès aujourd'hui!

Pour plus d'information sur le congrès ou pour vous y inscrire, [cliquez ici](#) ou communiquez par courriel avec [Brenda Jones](#). Vous pouvez aussi la joindre par téléphone en composant le 202.737-9750.

### *Planifiez vos événements commerciaux et vos promotions autour de la Semaine nord-américaine de la sécurité nautique*

La Semaine nord-américaine de la sécurité nautique aura lieu à travers le Canada du 17 au 23 mai 2008. Il est temps de planifier vos promotions et événements de manière à tirer profit de cette campagne nationale!

L'objectif de la campagne est de promouvoir la pratique sécuritaire des activités nautiques auprès des plaisanciers canadiens, dont le nombre est estimé à quelque 16

millions.

Vous pouvez inciter les médias à jouer un rôle déterminant dans cette campagne qui consiste à transmettre le « message de la sécurité nautique » aux plaisanciers. Dans le but de vous seconder dans la préparation d'articles, de nouvelles et de spéciaux sur le sujet, le Conseil canadien de la sécurité nautique offre sur son [site Internet](#) de l'information et du contenu pouvant être utilisés dans les journaux, à la radio et à la télévision.

Cette année, la campagne, qui s'adresse à la communauté nautique, vise cinq principaux objectifs de sensibilisation. Ceux-ci touchent : (i) l'importance de porter un gilet de sauvetage et les options disponibles en matière de vêtements de flottaison légers et confortables; (ii) les dangers liés à la consommation d'alcool pour les conducteurs d'embarcations; (iii) l'importance de suivre un cours de sécurité nautique; (iv) la sécurité et le bon état de marche de votre embarcation; et (v) les risques inhérents aux chutes en eau froide.

Cette campagne est une initiative du Conseil canadien de la sécurité nautique (CCSN), un organisme sans but lucratif, ainsi que de ses membres et partenaires issus de tous les secteurs de la navigation de plaisance. Ces derniers regroupent des fabricants d'embarcations et de produits nautiques, des organismes voués à la formation nautique, des intervenants du secteur de la sécurité nautique, des représentants des forces de l'ordre qui interviennent sur nos cours d'eau ainsi que le Bureau de la sécurité nautique de Transports Canada. L'objectif de cette campagne est de sensibiliser les millions de Canadiens qui s'adonnent à la navigation de plaisance, que ce soit en canot, en kayak, en voilier ou en planche à voile, en bateau de pêche, en motomarine, en vedette automobile ou en croiseur, à l'importance de détenir les connaissances requises pour que leurs sorties soient le plus sécuritaire possible.

### ***[Édition 2008 de la IMC : 25 au 28 mai en Belgique](#)***

L'édition 2008 de la International Marina Conference (IMC) se déroulera du 25 au 28 mai 2008, au Media Center d'Ostende, en Belgique.

Au cours de la conférence des panels auxquels participeront des experts mondiaux des domaines du design, de l'exploitation et de la gestion de marinas se succéderont sur deux jours. Des conférenciers venus d'Australie, de Belgique, de France, d'Allemagne, de Hollande, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis sont attendus et leurs débats interactifs sur les meilleures façons d'exploiter une marina prospère dans l'environnement qui est le nôtre aujourd'hui promettent d'être animés et de susciter l'intervention des participants.

[Cliquez ici](#) pour obtenir plus de renseignements sur cet événement ou pour vous y inscrire.

## ***Le site Web du salon MAATS 2008 est en ligne; les exposants peuvent réserver dès maintenant***

L'édition 2008 du salon Marine Aftermarket Accessories Tradeshow (MAATS), qui se déroulera du 16 au 18 juillet, à Las Vegas, a maintenant un nouveau site Internet. Celui-ci a été lancé tout récemment.

Il regroupe les renseignements les plus à jour pour les exposants actuels et potentiels, les visiteurs et les médias. Son contenu s'enrichira progressivement au fil de l'évolution des préparatifs du salon 2008 et de l'inscription des exposants et des acheteurs invités.

On peut réserver dès maintenant un espace pour exposer au salon MAATS 2008. Les fabricants intéressés peuvent [cliquer ici](#) pour obtenir plus de renseignements, envoyer un courriel à [Joanne Miller](#) ou la joindre par téléphone en composant le 312.946.6245.

## **Événements à surveiller**

**Horaire des événements**

[Cliquer ici](#) pour plus de détails